

En vue de faciliter dans toute la mesure du possible la tâche des journalistes accrédités et de leur assurer l'efficacité maximum dans le domaine des informations, le Comité Organisateur a décidé de mettre à la disposition des journalistes qui désireraient y résider, un immeuble vaste et moderne situé sur la voie Aurélienne.

Ce « village des journalistes » est à peu près équidistant des Centres Olympiques les plus importants, c'est-à-dire à environ 5 km. du centre de la ville, à 9 km. de l'E. U. R. (Centre Olympique Sud), à 7 km. du Foro Italico (Centre Olympique Nord) et à 27 km. du lac d'Albano.

Dans ce village, les journalistes trouveront des logements munis de toutes les installations nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Le Comité Organisateur a jugé bon d'y grouper tous les services de presse (cabines téléphoniques, télécopieurs, service photographique, bureau télégraphique, casiers, tableaux, machines à écrire, etc.). Cette décision a été prise également à la suite de l'avis favorable exprimé par une grande partie de la presse nationale et internationale à laquelle un « questionnaire » avait été adressé à ce sujet.

Il va sans dire que de chaque lieu de compétition les journalistes pourront non seulement se mettre en communication avec leurs journaux respectifs, mais également recevoir tous renseignements ou résultats sur les épreuves extérieures se disputant au même moment.

LE CENTRE OLYMPIQUE DU « FORO ITALICO »

Le Centre Olympique du « Foro Italico » est situé dans une des parties les plus caractéristiques de la ville et s'étend au nord entre les pentes boisées du Monte Mario et les hauteurs de la Farnésine. Cette zone pittoresque est limitée à l'est par le Tibre, le piazzale de Ponte Milvio, la via Cassia et à l'ouest et au nord par la via della Camilluccia et par un tronçon de la Voie Triomphale. Ces limites sont déterminées par des voies antiques qui évoquent les lointains souvenirs se rattachant à l'histoire de Rome, à l'époque où cette zone, sillonnée déjà par des grandes voies de communication, était recherchée par les riches patriciens pour y établir leurs demeures à cause de la paix qui régnait alentour et de la beauté de cette ceinture de bois verts.

À la Renaissance, cette zone retrouva son antique splendeur lorsque le cardinal Jules de Medicis confia le soin d'élever une villa pour le pape Léon X à Raphaël, Giovanni Battista et Antonio di Sangallo et Giulio Romano. De cette villa, dite Villa Madame, il reste aujourd'hui, après de récentes restaurations, une somptueuse demeure dans toute la magnificence de ses colonnes ioniques et la perfection de son entablement.

Au centre de ce paysage harmonieux s'élève le « Foro Italico ». L'année 1928 devait voir apparaître une série extraordinaire de constructions modernes destinées à répondre à ce renouveau du goût populaire pour les manifestations sportives. Par la suite, en prévision aussi des Jeux Olympiques qui auraient dû

avoir lieu à Rome en 1944, s'éleva le stade des Cyprès ; dont le plan présentait une configuration ovoïde légèrement aplatie.

La guerre de 1939 arrêta la réalisation de ce vaste plan d'aménagement, mais enfin en décembre 1950 de grands travaux furent commencés sur les ruines du stade des Cyprès pour élever l'actuel Stade Olympique qui doit à ses qualités particulières d'être rangé parmi les meilleurs ouvrages sportifs du monde.

LE STADE OLYMPIQUE

Le Stade Olympique a été construit de manière à répondre à toutes les exigences de sorte que son équipement sportif proprement dit, les grands avantages qu'il présente pour satisfaire le grand public international, la beauté incomparable de la zone dans laquelle il est situé, en font le centre idéal pour la plus importante des réunions sportives. Il s'élève sur un terrain de plus de 90 000 m² dont il recouvre 33 500 m². L'anneau extérieur de clôture a une longueur de 1300 m. Le stade lui-même a 519 m. de long et 136 m. de large. Les gradins sont tous dotés de sièges debout — à l'exclusion donc des places debout. Mis bout à bout ils couvriraient environ 30 km. Le stade peut contenir en cas de nécessité jusqu'à 100 000 personnes, places assises et places debout comprises. Au-dessous des gradins, quatre étages ont été creusés : le soubassement avec tous ses services à 17 m. 71 de hauteur :

le rez-de-chaussée à 21 m. 90 ;

le premier étage à 26 m. 05 ;

le second étage à 30 m. 15.

La plus grande hauteur par rapport au terrain de jeu est de 20 m. 50.

Le public a accès au stade par dix séries d'entrées extérieures, marquées de lettres majuscules allant de « A » à « L ». Il a accès aux gradins par 66 entrées, numérotées de 1 à 66 : de celles-ci 17 sont en plat, 16 en descente et 33 en montée. On estime à 11 minutes le temps nécessaire pour l'évacuation du stade.

Le terrain de jeu et la piste sont séparés du public par un fosse de 2 m. de large, 1 m. 90 de profondeur et 507 m. de longueur totale.

La pelouse, la piste et les autres installations pour l'athlétisme sont dotées d'un équipement spécial de drainage qui, pouvant fonctionner par irrigation souterraine, permet d'apporter au terrain et aux pistes mêmes pendant la saison chaude, le degré d'humidité voulu. Des appareils modernes et puissants permettent d'effectuer l'arrosage en très peu de temps.

Le terrain de football a les mesures internationales de 105 m. x 70 m., c'est-à-dire le rapport 3 : 2, considéré le meilleur du point de vue de la technique du jeu.

Les installations pour l'athlétisme comprennent une piste de 400 m. avec ligne droite pour les courses de 100 m. en plat et de 110 m. haies, des terrains en double pour les sauts en hauteur et en largeur, à la perche et le triple saut ; des terrains en double pour le lancement du javelot, du disque, du poids, du marteau ; douze groupes de vestiaires pouvant recevoir en même temps 1500 athlètes.

Une centrale thermique pourvue de cinq chaudières totalisant 1 200 000 calories assure le chauffage des locaux et la distribution de l'eau chaude aux divers services.

L'installation électrique pour l'éclairage et la force motrice a une puissance globale de 375 000 watts et dispose d'une centrale principale de triage et de 11 stations secondaires. Le stade possède en cas de nécessité une installation d'éclairage autonome appropriée.

A la centrale électrique, il faut ajouter la centrale téléphonique et la radio, installées à l'intérieur de la tribune de Monte Mario.

La partie située au-dessous des gradins vers les deux courbes, est au jour, de façon à offrir un abri commode au public et lui permettre de se disperser facilement. Du côté regardant Monte Mario, au-dessous des gradins de la tribune principale, sont situés les services de presse dans de vastes salons, cinquante cabines téléphoniques pour les communications interurbaines et avec l'étranger, des télécrypteurs, et des appareils pour béliano. La presse dispose actuellement de 572 places dont 294 à l'abri, mais il est prévu de pouvoir installer

convenablement tous les journalistes accrédités qui afflueront à l'occasion des Jeux Olympiques.

Au-sommet de la tribune principale est installé un ensemble de 42 cabines, construites en alliage léger et en vitre où trouveront place les dirigeants des épreuves d'athlétisme, les techniciens chargés des haut-parleurs, les appareils de photochronométrage et les postes de radiodiffusion directe.

Une installation spéciale de haut-parleurs dans le fossé entourant l'anneau de la piste transmettra au public, nouvelles et résultats en les diffusant de bas en haut. Par ailleurs, on a prévu d'autres installations des plus modernes pour tenir informés le public et la presse : grands tableaux d'affichage des résultats, radiotéléphones, etc.

LE STADE « DEI MARMI »

Le « Stadio dei Marmi » apparaît dans une perspective nettement sévère et évoque l'image d'un stade hellénique.

Mais un magnifique ensemble de soixante statues le couronne et lui confère une note romaine antique. Sans considérer la valeur de chacune de ces sculptures, on ne peut que juger heureuse l'idée de placer là ces grandes statues dont la blancheur se détache au soleil sur le vert sombre des cyprès de Monte Mario.

Les gradins, au nombre de dix, forment une ceinture continue, à l'exception de deux interruptions et s'étendant sur 5000 m² permettent d'accueillir environ 20 000 spectateurs.

Les blocs de marbre dont sont faits les gradins ont été taillés au gros ciseau et donnent à l'ensemble un caractère de noblesse, justifiant ainsi l'appellation de « stade des marbres ». C'est dans le même marbre qu'ont été sculptées les soixante statues, hautes de quatre mètres et posées sur des blocs cylindriques de 2 mètres de diamètre et de 1 m. 20 de haut.

Les services, les vestiaires, les magasins sont installés dans les deux pavillons situés de chaque côté de l'entrée.

Le terrain de jeu s'étend sur une pelouse de 14 000 m² et mesure 203 m. de long et 83 m. de large.

La piste pour la course à pied, les emplacements réservés aux concours et la pelouse seront l'objet d'une réfection et revêtiront les mêmes caractéristiques techniques dans leur installation qu'au Stade Olympique.

La piste qui aura une longueur de 400 m. comprendra les six couloirs réglementaires. La grande pelouse, à l'intérieur de la piste, servira de terrain aux compétitions de hockey.

Au stade « dei Marmi » les athlètes auront toute facilité de s'entraîner juste avant de se rendre, à leur tour, par un vaste et commode passage souterrain, à la piste du Stade Olympique, pour les compétitions.

Aux alentours immédiats du Stade des marbres et du Stade Olympique sera construit un pavillon spécial, uniquement réservé à l'entraînement des athlètes au lancement du marteau.

LE STADE DE NATATION

Au Centre Olympique du « Foro Italico » à proximité de la piscine couverte avec laquelle il pourra communiquer par un large passage souterrain, s'élèvera le stade de natation. Le projet de ce nouvel ensemble prévoit une série de bassins contigus de grandeur et de profondeur diverses. On ne peut cacher l'intérêt que présentent un bassin de 25 m. sur 50 m. avec une profondeur de 1 m. 80 et un bassin pour les plongeurs de 18 m. sur 18 m., d'une profondeur de 5 m., avec deux plateformes de 5 et 10 m. et des tremplins de 1 m. et 3 m. Deux piscines seront créées également pour les cours de natation : l'une de 25 m. sur 12 m. 50 aura une profondeur de 1 m. 20 - 1 m. 40 et l'autre de 4 m. sur 12 m. 50 et une profondeur de 0,90-1 m. sera réservée aux débutants.

Les bassins olympiques ainsi que ceux réservés aux cours de natation pourront être vus du dehors sur tout leur périmètre grâce à un système d'éclairage sous l'eau et à des hublots vitrés qui permettront de suivre les mouvements du nageur sous l'eau. La température de l'eau sera maintenue entre 22° et 24° C., au moyen d'appareils spéciaux.

En temps normal, les gradins pourront accueillir 8000 spectateurs; mais durant la période des XVII^{es} Jeux Olympiques, le stade de natation se verra doté de gradins supplémentaires et pourra facilement recevoir 20 000 spectateurs.

A proximité des bassins olympiques seront construits des vestiaires commodes qui, en plus des services habituels, mettront des chambres de repos à la disposition exclusive des athlètes.

Dans un bâtiment qui sera construit entre les bassins olympiques et les bassins réservés aux cours, dans un emplacement central, sont prévus deux snack-bars ou « tavole calde » dont l'un s'ouvrira sur un vaste espace libre et sera réservé aux nageurs et l'autre nettement séparé du premier sera réservé au public qui pourra ailleurs accéder à une grande terrasse à ciel ouvert.

De chaque côté de ce bâtiment seront installés des vestiaires pour les élèves du cours de natation, la salle des machines et un vaste magasin. Cet ensemble doté d'un grand solarium, de 150 vestiaires rotatifs, sera ouvert au public, sauf les jours où auront lieu les manifestations sportives, et pourra recevoir environ 3000 baigneurs.

La piscine couverte déjà existante sera réservée, pendant les Jeux Olympiques, aux athlètes qui voudront l'utiliser pour leur entraînement et particulièrement à ceux qui

voudront « se chauffer » c'est-à-dire qui voudront se tenir en mouvement aussitôt avant les compétitions. Cette piscine située dans une vaste salle de 62 m. sur 36, à plafond plat, est éclairée latéralement par une large ouverture heptagonale allant du pavé au plafond. De l'autre côté, six rangées de gradins pourront accueillir le public qui disposera également d'un grand et beau balcon communiquant directement avec une grande salle pouvant servir de salle de réunion.

Le bassin qui mesure 50 mètres de long sur 18 mètres de large et a une profondeur variable de 1 m. 40 à 5 mètres est revêtu de plaques de marbre blanc et de couleur.

L'espace libre à l'entour du bassin est revêtu d'un pavement de marbre blanc et noir décoré de motifs aquatiques. La paroi du fond également est recouverte d'une mosaïque de marbre et décorée au sommet d'une série de scènes mythologiques en mosaïque colorée.

On peut accéder de la ville au Centre Olympique du « Foro Italico » par trois grandes artères allant de la via Flaminia à Ponte Milvio, du Lungotevere Flaminio au Pont Duca d'Aosta, et par le Viale Angelico.

*

Dans d'autres parties de la ville assez proches du Centre Olympique du « Foro Italico » s'élèveront le « Palazzetto dello Sport », construction originale dont les travaux sont déjà fort avancés, le stade du Titien, le polygone de tir à la cible, le champ de tir au pigeon, des piscines, des salles de gymnastique et des terrains de jeu.

Au Centre Olympique de l'EUR, au sud-ouest de Rome, seront construits le « Palazzo dello Sport », le Vélodrome et d'autres installations sportives moins importantes. En attendant, tandis que les travaux d'études et de réalisation des grandes constructions battent leur plein, le Comité Olympique National Italien doit faire face au lourd programme qui consiste à intégrer les grandes installations sportives déjà existantes ou à modifier les petites installations considérées comme fondamentales pour l'affirmation de l'idée olympique, pour la formation et la préparation des athlètes. Durant toute la période des Jeux, ces installations secondaires à côté des grands ensembles sportifs réservés aux manifestations publiques, seront à la disposition des athlètes pour leur entraînement quotidien.

ZONE SPORTIVE « TIZIANO »

Dans l'immédiat voisinage du Centre Olympique du « Foro Italico » se trouve la nouvelle et très moderne zone sportive appelée « Tiziano ». Cette vaste étendue de terrain située au nord-est du quartier Flaminio qui est connue sous la dénomination de « Campo Parioli » et qui s'allonge jusqu'aux flancs de la petite et historique hauteur du même nom, est délimitée par les boulevards de l'Acqua Acetosa, Tiziano et Pilsudski. C'est là que se

dresse le Petit Palais du Sport, œuvre très moderne aux formes architectoniques originales et hardies, et que s'étend le stade « Tiziano », réservé surtout au jeu de football, et qui répond non seulement aux nécessités olympiques mais encore aux exigences sportives de plus en plus impérieuses de la capitale. Dans le domaine du tennis, apparaît le « Tennis Club Parioli », riche d'une longue et brillante tradition sportive.

LE PETIT PALAIS DU SPORT

Le Petit Palais du Sport a été inauguré le 1^{er} octobre 1957 par une cérémonie — à laquelle prirent part des membres du gouvernement et de hauts dirigeants sportifs — et dont la solennité fut rehaussée par la présence du président du Conseil des ministres.

Construit par le Comité Olympique National Italien d'après le plan général de l'architecte Annibale Vitellozzi et, pour les parties en ciment armé, selon le projet de l'ingénieur P. L. Nervi et de l'architecte A. Vitellozzi, cet ouvrage — que l'on peut considérer comme le prototype de palais du sport de grandeur moyenne et à bon marché — est destiné à toutes les manifestations sportives ne se déroulant pas en plein air. Bien que faisant partie du groupe des installations prévues pour les Jeux de la XVII^e Olympiade, il a été construit en vue de donner une impulsion majeure et une plus grande diffusion aux sports d'amateurs ; il pourra contenir 5000 spectateurs durant les réunions de boxe ou de lutte, et 4000 à l'occasion d'autres manifestations (basketball, escrime, gymnastique, tennis).

D'après ce principe et afin d'obtenir une gestion permettant d'utiliser au maximum le Petit Palais pour des manifestations de propagande, les installations et les services annexes sont en nombre strictement nécessaire, et tous les finissages, intérieurs et extérieurs, sont de type rationnel et à bon marché.

L'édifice couvre une superficie de 4776 m² avec un cubage total de 40 200 m³ ; de forme circulaire ayant un diamètre de 78 m., il est surmonté d'une calotte sphérique formée de 1620 éléments préfabriqués en ciment armé.

Pour les armatures en ciment armé, il a fallu utiliser 1300 quintaux de fer, dont 550 pour la seule coupole, et 9600 quintaux de ciment.

La salle intérieure a un diamètre de 58 m.50 et une hauteur de 21 m. du plan de jeu au sommet de la toiture ; les gradins sont de type « crescent », c'est-à-dire qu'ils épousent la forme ovale du terrain de jeu situé à 3 m. au-dessous du niveau du sol.

Outre les services destinés au public (bars, W. C., secours urgent, etc.), quatre groupes de vestiaires pour 100 athlètes. avec entrée indépendante, un ample vestiaire pour les juges de compétition, un autre pour les médecins sportifs, un bureau pour la direction et

une petite salle de presse munie d'appareils téléphoniques, sont aménagés dans cette enceinte où sont situés également l'appartement du gardien, deux magasins et la cabine de transformation. Dans le soubassement, sont installés les appareils de chauffage et de refroidissement à air climatisé.

L'éclairage de la salle qui est indirect, est fourni par des lampes à incandescence fixées sur 18 calottes métalliques soutenues par des fils d'acier ; l'éclairage du terrain de jeu est assuré par deux rangées de projecteurs placés au centre de la calotte sphérique et que l'on peut régler suivant le genre de manifestation.

La calotte contient également les aspirateurs de la fumée et les haut-parleurs de l'installation radiophonique ; d'autres haut-parleurs servant à l'appel des athlètes sont placés dans leurs vestiaires.

À l'extérieur de l'édifice, qu'entoure une route circulaire de 18 m. de diamètre pour l'évacuation rapide du public, des jardins ont été aménagés entre les piliers soutenant la toiture.

Ont été pris en charge par la Municipalité de Rome, propriétaire du terrain sur lequel s'élève cette construction, les routes, les jardins, l'éclairage externe et les embranchements.

Des tableaux de signalisation électrique munis de chronomètres synchronisés avec ceux des juges de compétition, ont été installés pour le basketball. Les mêmes tableaux, quelque peu modifiés par la substitution de mécanismes particuliers, peuvent être utilisés pour le tennis et les autres sports. Durant les réunions de boxe, comme pour celles de lutte, un chronomètre 'spécial, placé au-dessus du ring et bien visible de tous les spectateurs, indique le temps de chaque reprise.

La disposition des places de parterre pour la boxe, le basketball, le tennis et la lutte a été l'objet d'une étude spéciale.

Commencée le 26 juillet et achevée le 15 septembre 1957, la construction du Petit Palais du Sport a requis 28 750 journées de travail.

Le coût global de l'édifice — y compris les installations technologiques, les haut-parleurs, les tableaux de signalisation, le chronométrage électrique, l'ameublement, les bars, les vestiaires, les bureaux, les places de ring, les équipements sportifs, etc. — s'est élevé à 263 millions de lires.

STADE « TIZIANO »

Le nouveau stade est en voie de construction sur l'emplacement de l'ancien et glorieux stade « Torino », bien connu autrefois pour son architecture sévère et pour sa ligne hellénique, et qui a été complètement démoli. Édifié en 1911, puis reconstruit en 1927, il était au point de vue technique considéré pratiquement inutilisable : en effet, l'usure du temps

et surtout de graves lésions engagèrent les autorités responsables à en limiter l'usage pour des motifs de sécurité. Son rôle terminé, le vieux stade a cédé la place à la construction du nouveau stade moderne.

Mais comme souvenir demeureront les glorieuses pages d'histoire sportive, vécues entre les hauts murs de l'ancien stade, qui fut le siège du Comité Olympique National Italien. Survivra également le souvenir des as du cyclisme disputant les championnats du monde sur piste, de même que retentira encore l'écho de l'immense cri de joie qui salua la victoire de l'équipe nationale de football au terme d'un championnat du monde, à la finale mémorable.

Avec ses solutions modernes, avec ses services pour le public et la presse, le nouveau stade « Tiziano » pourra répondre à tous les besoins que requiert un complexe sollicitant des équipements fonctionnels de tout genre.

La reconstruction du nouveau complexe sportif a suivi immédiatement l'œuvre de démolition commencée le 1^{er} juillet.

Le nouveau stade, projeté et construit par les architectes Luigi et Antonio Nervi, couvrira — pour des raisons d'urbanisme — la même superficie que le précédent. Dans les limites de la superficie disponible on a réussi, en portant hardiment les gradins à 6 m. de hauteur, à doubler presque le nombre de places. Le nouveau stade contiendra, en effet, plus de 55 000 places, dont 8000 couvertes.

D'opportunes clôtures extérieures canalisent l'arrivée et la sortie du public.

Dans tous les secteurs, le public aura à sa disposition des bars et des services commodes.

D'amples vestiaires pour les équipes de football, munis de douches, de bains, de salles pour massages, d'une salle de consultation médicale, etc., sont aménagés sous la tribune. Les joueurs accèdent au terrain par un passage souterrain.

Bien que le stade soit réservé au jeu de football, de nombreuses installations sportives destinées à l'entraînement sont situées sous la tribune : on y accède par des entrées différentes de celles du public lors des matches. Ces installations comprennent : une piscine couverte et chauffée, de 25 m. sur 10 m. ;

un gymnase, une grande salle d'escrime, avec deux plus petites pour la théorie ; un groupe de deux gymnases pour les poids et haltères, un gymnase pour la boxe. Toutes ces installations disposent de services modernes, de bains, de saunas, etc.

AMÉNAGEMENT DES QUATRE PETITS PORTS DE NAPLES POUR LES RÉGATES OLYMPIQUES AVOILES

Les régates à voiles inscrites au programme des Jeux de la XVII^e Olympiade se dérouleront, comme on le sait, dans le golfe de Naples, et plus précisément dans la zone située devant Santa Maria.

Pour répondre aux problèmes que posent l'ancrage et l'abri non seulement des embarcations prenant part aux Olympiades mais encore de celles des touristes qui, comme aux précédentes Olympiades, convergeront vers la cité, siège des Jeux, différentes solutions techniques et économiques — toutes aptes cependant à accroître la capacité réceptive des petits ports de Naples — ont été depuis longtemps étudiées par le Ministère des Travaux publics en accord avec le Comité Olympique National Italien.

Récemment, le Ministère des Travaux publics a décidé, avec le concours financier du Comité Olympique National Italien, d'agrandir quatre petits ports et de les rendre plus efficaces et plus sûrs : il s'agit de Molosiglio, de Santa Lucia, de Mergellina et de Posillipo.

En ce qui concerne Molosiglio, le projet y relatif a été récemment approuvé par le Conseil supérieur des Travaux publics. Il prévoit le déplacement en avant du mur actuel ; la construction d'un quai à deux bras d'une longueur totale de 225 m. ; la construction d'un môle sous-marin s'étendant parallèlement au môle S. Vincenzo et d'une longueur de 45 m., et, enfin, la réalisation d'un embarcadère de 175 m. surplombant la jetée. De cette façon, les embarcations olympiques qui mouilleront à Molosiglio — et dont les équipages bénéficieront de la traditionnelle hospitalité dans le magnifique édifice adjacent du « Circolo Canottieri Napoli » pourront jeter l'ancre en toute tranquillité.



Nouvelles du Comité d'organisation des VIII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver de 1960 (communiqué)

L'arrivée des grands froids et des chutes de neige ont arrêté presque toutes les activités de constructions actuelles à Squaw Valley, en Californie, site des Jeux Olympiques d'Hiver de 1960. Toutefois, cet arrêt temporaire des travaux n'a pas eu lieu avant qu'on eût dépensé la somme d'environ 4 000 000 de dollars en installations projetées.

Les préparations techniques pour les compétitions comprenaient un tour d'inspection des épreuves internationales en Europe, entrepris par une délégation du Comité d'Organisation ayant à sa tête le président Prentis C. Hale. D'autres personnalités qui se sont jointes à cette tournée d'inspection sont les suivantes :